

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit constitutionnel comparé et européen (4DR2001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 3 ph	oral: 15 min contrôle continu: 1	6
Master en droit	Cours: 3 ph	oral: 15 min contrôle continu: 1	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

WEERTS Sophie, chargée d'enseignement.

Objectifs:

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à l'approche comparative en droit constitutionnel (comme méthode d'analyse), à les familiariser à l'étude approfondie de questions-clés de la théorie constitutionnelle (comme discipline juridique spécifique) à partir de l'étude de différents textes constitutionnels et arrêts et, enfin, à éveiller leur sens critique par rapport aux règles juridiques (comme mode de connaissance).

Contenu:

Une partie introductive est consacrée à la théorie générale du droit comparé et aux développements spécifiques de l'approche comparative dans les études constitutionnelles. Une série de chapitres conduira ensuite les étudiants à aborder les grandes institutions juridiques du droit constitutionnel (les concepts classiques – Etat et constitution –, juridiction constitutionnelle, les formes d'organisation – horizontale et verticale – de l'Etat, les droits fondamentaux et les enjeux constitutionnels contemporains (par exemple la référence à la Charia dans le texte constitutionnel ou encore l'internationalisation du droit). A travers ces différents chapitres, les étudiants seront principalement amenés à se pencher sur les constitutions des Etats européens et d'Amérique du Nord. Le chapitre sur les droits fondamentaux sera l'occasion de comparer, au regard d'une question précise, la jurisprudence de la Cour suprême américaine avec celle de la Cour européenne des droits de l'homme. Les développements constitutionnels dans les pays du monde arabe et d'Asie seront également abordés. Le propos du cours sera illustré par une approche « droit & cinéma ».

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Les étudiants peuvent opter pour un mode alternatif de validation des connaissances, dont les modalités sont déterminées par une annexe au plan d'études.

Documentation:

Les supports relatifs au cours de droit constitutionnel comparé et européen sont distribués ou mis à disposition en ligne, sur le site de la Faculté ou sur Moodle, selon les indications données au début du cours.

Forme de l'enseignement:

Cours.